

ses *Histoires prodigieuses*. De 1560 à 1594, cet ouvrage, qui eut un succès notable, a été réédité neuf fois, complété, annoté par d'autres auteurs. Les éditions se poursuivront après 1594, et Boais-tuau sera traduit en anglais et en néerlandais. Il y avait un public pour ces histoires de monstres, de prodiges, de merveilles et d'abominations, tous suscitant admiration et terreur. L'existence des monstres n'est pas mise en doute, mais on cherche à en expliquer la présence, la fonction, la genèse.

À cette époque, le monde étant le théâtre du combat entre le bien et le mal, Dieu et le Diable sont les principaux responsables des naissances monstrueuses ou, plus exactement, Dieu seul dans la mesure où l'on considère que le Diable est sous son autorité. La première fonction des monstres est alors évidente pour Boais-tuau : il résultent de la colère divine.

À la vue de ces œuvres ainsi « mutilées » et « tronquées », « nous sommes contraints d'entrer en nous-mêmes, frapper au marteau de notre conscience, épilucher nos vices et avoir en horreur nos méfaits », écrit Boais-tuau. Le lecteur est ainsi instruit de la raison des monstres, et l'auteur établit la valeur de son discours en se référant régulièrement soit à la Bible, soit à des auteurs incontestés, tels saint Augustin et sa *Cité de Dieu*, Jérôme Cardan et Conrad Lycosthènes, qui ont publié des histoires aussi merveilleuses que prodigieuses, monstrueuses et abominables.

Que le premier des monstres soit Satan ne surprend pas. Aussi Boais-tuau commence-t-il ses histoires par les « Prodiges de Satan ». Ne se manifestant que par la volonté de Dieu, Satan prend différentes figures et exerce des fonctions diverses, comme celle de roi de l'une des plus opulentes et fameuses cités des Indes, Calicut. Le roi de Calicut est figuré dans l'ouvrage de Boais-tuau assis sur un trône, coiffé d'une tiare, il a une tête de chat, ses doigts sont pourvus de griffes, ses pieds sont ceux d'un coq, il a des seins de femme et son sexe est représenté par une tête dont la bouche est ouverte, une queue prolongeant cette tête. Être composite, herma-

phrodite, physiquement repoussant, mais attirant par la bonhomie de sa figure souriante, ce Satan a toutes les qualités requises pour susciter à la fois dégoût et séduction.

Le monstre de Cracovie

Proche du diable, le monstre de Cracovie, « prodige d'un horrible monstre de notre temps », comme le décrit Boais-tuau, fait partie des monstres possibles. Toutefois cette représentation monstrueuse incite le conteur d'histoires prodigieuses à s'interroger sur la réalité de la représentation de ce monstre, sur sa fonction, sur son origine. Certes ce monstre n'est pas une pure imagination puisqu'il est né en Pologne, à Cracovie, en février 1543 ou 1547 ; ses parents étaient honorables, et il survécut quatre heures à sa naissance. Même si la date reste incertaine, de nombreux détails donnent réalité à cette naissance monstrueuse.

Avant de mourir, ce monstre a dit : « Veillez, le Seigneur vient. » Boais-tuau le présente comme un messenger chargé de paroles divines. C'est pour cela que cette créature hideuse a été « anoblée et

décorée de beaucoup de doctes plumes », c'est-à-dire décrit par des auteurs célèbres.

Selon Boais-tuau, Dieu crée certains monstres pour punir les pêcheurs de leurs fautes et il en crée d'autres pour éblouir les hommes de sa puissance créatrice. Ainsi s'explique la double vocation du monstre : expiation de la faute, il inspire la terreur, mais, enfant de la toute-puissance divine, il force l'admiration. Le monstre de Cracovie a peut-être été voulu par Dieu, mais Boais-tuau ne se prononce pas, car devant la présence d'une queue fourchue, symbole satanique, il s'interroge : les diables peuvent-ils engendrer ?

Certains pensaient alors que les incubes (diables ou démons mâles) et les succubes (diables ou démons femelles) pouvaient s'accoupler avec les hommes et les femmes. Des êtres monstrueux naissaient de tels accouplements. Boais-tuau réfute cette croyance par des arguments théologiques : si Dieu a permis aux diables et aux démons d'abuser sexuellement des femmes et des hommes, toujours pour punir ces derniers de leurs péchés, il ne leur a pas donné la faculté d'engendrer un être, fût-il un monstre.

Les êtres vivants sont engendrés uniquement par la semence, et les « malins » en sont dépourvus. De surcroît, ils n'ont pas de sexe distinct : chez les diables, il n'y a ni hommes ni femmes, mais ils peuvent en prendre l'apparence, ou se montrer sous la forme d'un bouc, ou encore se transfigurer en « Anges de lumière ». Les démons étant immortels, il n'ont pas besoin de descendants.

Parmi les monstres fabuleux décrits par Boais-tuau, deux sont particulièrement étonnants : l'enfant-chien et le monstre de Ravenne. Le premier aurait été engendré en 1493 par une femme ayant commis l'acte de bestialité avec un chien. Selon l'éthique religieuse de l'époque, une telle naissance est œuvre de Dieu qui frappe et punit ainsi les actes contre nature, tout comme il fustige l'adultère et les « sodomites ». Aussi l'enfant-chien sera-t-il envoyé au pape, « afin qu'il fût expié et purgé ».



2. LE ROI DE CALICUT figurait le diable : il a une tête de chat, des doigts crochus, des pieds de coq, des seins de femme et son sexe est représenté par une tête prolongée par une queue.

Les monstres composites, dont une partie est humaine et l'autre animale, ont marqué l'esprit de l'homme, car la naissance de tels êtres ne pouvait résulter que de l'accouplement d'un homme ou d'une femme avec un animal. Certains témoignages historiques relatent ces relations contre nature, pratiquées lors de rites sataniques. Pendant son voyage en Égypte, Hérodote fut témoin du culte du bélier d'Osiris : des femmes s'enfermaient avec un bouc pour y accomplir le «rite générateur».

La condamnation de l'acte de bestialité

Ces pratiques, répandues dans diverses régions de l'Égypte, ressemblent à celles d'autres civilisations : ainsi les dionysies chez les Grecs et les bacchanales chez les Latins. De tels actes rendaient crédible la procréation d'êtres composites. Les satyres de la mythologie grecque et les faunes des Romains sont des hommes-boucs issus de l'imaginaire inspiré par ces pratiques sacrées qui dégénéraient en rites orgiaques.

Les Israélites s'inquiétaient de ces accouplements : aussi Moïse édictait-il des commandements visant les actes de bestialité : «Tu n'auras commerce avec aucun animal pour te souiller avec lui. Une femme ne se prostituera point à un animal ; c'est une abomination» (Lévitique, 18(23)). L'acte de bestialité était puni par la mort : «Si un homme a commerce avec un animal, il sera puni de mort ; et vous tuerez l'animal lui-même. Si une femme s'approche de quelque animal pour se prostituer à lui, tu feras périr la femme ainsi que l'animal» (Lévitique, 20 (15-16)).

Au cours des siècles, les auteurs coupables de telles pratiques échappèrent souvent à la peine capitale et les produits monstrueux en résultant témoignaient de l'ire de Dieu. Cela explique pourquoi, sur le croisillon Sud de la cathédrale d'Auxerre, qui date du XIV^e siècle, une sculpture représente une jeune fille enlaçant un bouc, symbole de la luxure. Boaistuau est en accord avec cette tradition qui explique la naissance d'un enfant-chien ou d'un chevreau à tête humaine parce qu'un pasteur «a exercé avec l'une de ses chèvres son désir brutal».

Le monstre de Ravenne, un autre exemple de la colère divine, est détaillé dans l'édition de 1512 de la *Chro-*



3. LE MONSTRE DE CRACOVIE est né vers 1540 en Pologne ; il ne survécut que quatre heures à sa naissance, mais fut décrit par de nombreux auteurs.

nique d'Eusèbe de Césarée. Évoquant ce monstre, Boaistuau craignait de ne pas être cru ; on pouvait douter de l'existence d'une créature si brutale et «si éloignée de toute humanité». Des monstres plus terribles encore ayant été précédemment décrits, pourquoi ne pas croire à la réalité du monstre de Ravenne, d'autant que des témoins avaient déclaré l'avoir rencontré ? Ce monstre serait né en 1512, à Ravenne, en Italie, au temps du pape Jules II.

Symbolique puisqu'elle coïncidait avec la bataille de Ravenne, le 11 avril 1512, où les Français affrontèrent les Espagnols et les troupes pontificales, cette naissance l'est aussi par ses composants : une corne qui représente l'orgueil et l'ambition ; les ailes, la légèreté et l'inconstance ; l'absence de bras, le refus de participer aux bonnes œuvres ; le pied d'oiseau de proie, «rapine, usure et avarice» ; l'œil situé sur le genou, l'«affection des choses terrestres» ; les deux sexes, la sodomie, l'orgueil, l'ambition, l'inconstance, l'avarice, etc.

Le monstre de Ravenne concentrait «tous les péchés qui régnaient de ce temps en Italie» et dont la guerre fut le châtiment puisque les Français sortirent vainqueurs de la bataille. Les Italiens n'avaient pas tenu compte du signe «Y», placé au-dessus de la poitrine du monstre, signifiant un désir de vertu, ni de la croix située au-dessous, les exhortant à se convertir à Jésus-Christ, seul moyen de retrou-



4. LE MONSTRE DE RAVENNE serait né en 1512 en Italie. Selon Boaistuau, «Il concentrait tous les péchés qui régnaient de ce temps en Italie».

ver la paix et de «modérer l'ire du seigneur, qui était enflammée contre leurs péchés».

Dans les récits tératologiques d'alors, Dieu est omniprésent, et les références à la Bible ne sont pas omises. La génération a été voulue par Dieu pour permettre aux espèces de se perpétuer – les espèces animales ou l'homme lui-même –, car les productions divines ne sont pas immortelles. La génération se faisant par accouplement, toute déviation dans la pratique de cet acte sera punie par Dieu.

À côté des monstres fabuleux qui alimentent les histoires de Boaistuau, des monstres réels et identifiables existent. Ils correspondent, dans la majorité des cas, aux monstres viables, ce qui permettait aux dessinateurs et aux graveurs de les représenter d'après nature, et non d'après des témoignages indirects, éloignés de la réalité. C'est le cas des monstres doubles (les siamois), dérodymes, hétéradelphes, céphalopages frontaux, etc., et des monstres simples, cœlosomiens, etc. Les dérodymes sont des monstres à deux têtes ; les hétéradelphes sont constitués d'un sujet normal et d'un sujet parasite, beaucoup plus petit, qui peut être complet ou sans tête ; les céphalopages sont des monstres doubles dont les deux composants sont attachés par la tête ; les cœlosomiens ont les viscères extérieurs, parce que la paroi ventrale ne s'est pas fermée durant l'embryogenèse.